

Saint-Étienne a été désignée ville Unesco de design du réseau des villes créatives le 22 novembre 2010

Elle rejoint dans le même domaine Buenos Aires, Berlin, Montréal, Nagoya, Kobe, Shenzhen, Shanghai et Séoul.

Ce même jour, l'UNESCO a nommé Sydney comme ville créative de cinéma, ce qui porte à 27 le nombre de villes créatives de l'Unesco, dans les 7 domaines de référence du réseau : littérature, cinéma, musique, artisanat et arts populaires, design, arts numériques et gastronomie. En devenant Ville Unesco de design, Saint-Étienne accède à un nouveau réseau d'expertise. Cette reconnaissance internationale majeure pour Saint-Étienne est un facteur déterminant dans le changement d'image de notre ville, pour son développement culturel, social et économique.

Le dossier de candidature de Saint-Étienne déposé en janvier 2010 et préparé en 2009 par la Cité du design est consultable sur le site : www.citedudesign.com

En savoir plus : www.citedudesign.com – <http://portal.unesco.org/culture/fr>

1- Que signifie ce réseau des villes créatives UNESCO

Il ne s'agit pas d'un label ni d'une consécration, ni d'une compétition.

Les villes qui souhaitent candidater soumettent leur dossier qui est évalué selon les critères de l'Unesco et avis d'experts internationaux.

Le réseau des Villes Créatives a été lancé par l'Unesco en octobre 2004. Il est conçu pour promouvoir le développement culturel, social et économique des villes dans les pays développés et ceux en voie de développement. Ce réseau encourage la mise en valeur des pôles de création et le partage de savoir-faire, d'expériences et de compétences que détiennent particulièrement les collectivités territoriales. Les villes choisissent de s'associer en fonction de leur préférence pour tel ou tel domaine des industries de la création auxquels elles s'engagent à consacrer leur énergie et leur talent. Elles présentent des intérêts communs avec l'Unesco comme la diversité culturelle.

Le réseau des villes créatives a élaboré 7 réseaux thématiques parmi lesquels les villes peuvent choisir un domaine : littérature, cinéma, musique, arts populaires, design, arts numériques et gastronomie.

Une fois que la ville est nommée au sein du réseau elle peut partager ses expériences et créer de nouvelles opportunités pour elle-même ou pour d'autres villes sur cette plateforme mondiale.

2- Quels sont les critères de l'Unesco pour une désignation dans le domaine du design :

- Industrie du design bien implantée
- Paysage culturel marqué par le design et l'architecture moderne (plan d'aménagement urbain, espaces et bâtiment publics, monuments, moyens de transport, signalétique, typographie urbaine, etc.)
- Ecoles de design contemporain, centre de recherche en design ;
- Groupes de créateurs et de designers ayant une activité continue au niveau local et/ou national ;
- Tradition d'organisation de salons, manifestations et expositions consacrés au design ;

- Possibilité pour les designers et urbanistes locaux d'exploiter les matériaux locaux et les conditions urbaines/naturelles ;
- Industries créatives fondées sur le design, telles que l'architecture et le design d'intérieur, le stylisme de mode et le design textile, les accessoires et la joaillerie, la communication visuelle, le design numérique et interactif, le design urbain, le design pour le développement durable.

Les 9 villes désignées dans le réseau des villes créatives Unesco de design sont les suivantes :

- Buenos Aires – 24 /08/2005
- Berlin – 02/11/2005
- Montréal – 06/06/2006
- Nagoya- 01/10/2008
- Kobe – 01/10/2008
- Shenzhen – 01/11/2008
- Shanghai – 12/03/2010
- Séoul – 20/07/2010
- Saint-Etienne 22/11/2010

Le réseau compte à ce jour 27 villes dans les sept pôles de créativité

Villes UNESCO de littérature

[Edimbourg, Royaume-Uni](#)
[Iowa City, Iowa, États-Unis](#)
[Melbourne, Australie](#)
Dublin, Irlande

Ville UNESCO d'art numérique

[Lyon, France](#)

Villes UNESCO de cinéma

[Bradford, Royaume-Uni](#)
Sydney, Australie

Villes UNESCO de musique

[Bologne, Italie](#)
[Gand, Belgique](#)
[Glasgow, Royaume-Uni](#)
[Séville, Espagne](#)

Villes UNESCO d'artisanat et arts populaires

[Assouan, Egypte](#)
[Kanazawa, Japon](#)
[Santa Fe, États-Unis](#)
Incheon, République de Corée

Villes UNESCO de design

[Berlin, Allemagne](#)
[Buenos Aires, Argentine](#)
[Kobe, Japon](#)
[Montréal, Canada](#)
[Nagoya, Japon](#)
[Shenzhen, RPC](#)
Séoul, République de Corée
Shanghai, RPC
Saint-Etienne, France

Villes UNESCO de gastronomie

[Popayan, Colombie](#)
Chengdu, RPC
Östersund, Suède

3- Pourquoi Saint-Etienne a souhaité rejoindre le réseau des villes créatives Unesco ?

Ce qui a motivé Saint-Étienne à entrer dans le réseau des villes créatives Unesco, c'est la possibilité d'échanger avec d'autres villes, de constituer un pôle d'expertise pour travailler « ensemble » aux mutations de notre société. Nous partageons déjà un certain nombre de réflexions, d'analyses, de réflexions, de bonnes pratiques et d'activités avec la Ville de Montréal depuis une dizaine d'années. Nous croyons bien sûr que le design est un facteur essentiel à la transformation de notre cadre de vie.

Cette désignation représente une reconnaissance internationale majeure pour Saint-Étienne et sera un facteur déterminant dans le changement d'image de notre ville, pour son développement culturel, social et économique.

4- Quels sont les points marquants du dossier stéphanois ?

Saint-Étienne a déposé sa candidature le 10 janvier 2010 et obtenu le résultat de l'analyse de l'Unesco le 22 novembre 2010.

Voici les points marquants :

- Saint-Étienne se positionne comme un territoire innovant et créatif qui invente de nouveaux moteurs pour son développement en favorisant la rencontre en culture, recherche et économie ;
- l'accélération de la mutation urbaine de la ville accompagnée d'une réflexion nourrie par le regard de grands architectes, urbanistes, paysagistes et jeunes designers pour créer un cadre de vie attractif ;
- une dynamique forte initiée par l'École supérieure d'art et design de Saint-Étienne, sa formation en design et la création de la Biennale Internationale Design Saint-Étienne en 1998 ;
- la création de la Cité du design en 2005, outil exceptionnel au service de Saint-Étienne et de son territoire, avec un positionnement original sur le design tourné vers les mutations sociales et les nouveaux modes de vie ;
- une nouvelle dynamique soutenue par l'Etat (à travers l'EPASE) destinée à accroître l'attractivité nationale et internationale de Saint-Étienne et par la Région Rhône-Alpes, notamment à travers le programme « design dans la cité » ;
- une riche expérience d'ouverture et d'échanges internationaux dans le domaine du design à travers les 7 éditions de la Biennale Internationale Design Saint-Étienne, la mise en valeur de designers de pays émergents et la politique active de partenariats et d'intégration à des réseaux internationaux.

5- Que rapporte à la ville une telle reconnaissance internationale ?

Les villes moyennes ne peuvent pas avoir le même impact culturel que les grandes villes mais elles peuvent en revanche se positionner sur un créneau où elles pourront se forger une image et un nom dans un domaine bien précis. *Saint-Étienne, se présente déjà comme une ville laboratoire du design*, utilisant le design comme catalyseur d'une nouvelle dynamique, faisant appel à la créativité et l'imagination.

En devenant Ville Unesco de design Saint-Étienne accède à un nouveau réseau d'expertise avec la possibilité d'échanger avec d'autres villes, afin de construire une pédagogie de qualité en matière de design et d'harmonie urbaine. C'est un facteur déterminant dans le changement d'image de notre ville pour attirer les investissements, retenir et développer les talents créatifs.

6- Quels sont les points forts de la candidature Stéphanoise ?

Idem 3

7- Quel rôle joue la Cité du design dans cette démarche ?

La Ville de Saint-Étienne a demandé à la Cité du design de préparer le dossier de candidature au réseau des villes créatives Unesco de design en s'appuyant sur son expertise et ses succès internationaux. Sous la direction d'Elsa Francès, directrice générale, le dossier a été réalisé par la direction des relations internationales (Josyane Franc) en lien avec les différents services de la Ville de Saint-Etienne, de la Métropole, et de l'EPASE.

8- Combien a coûté la candidature ?

Dans la mesure où il ne s'agit pas d'une compétition, la candidature à l'entrée dans le réseau n'est pas payante. Les démarches de cette désignation étaient prévues au plan d'action et au budget de la Cité du design en 2009 et 2010 (ressources humaines pour rédaction du dossier, traduction et impression de 250 dossiers et 200 CD).

9- Quels sont les avantages pour les stéphanois et les stéphanoises ?

Il est important de faire comprendre cette désignation aux stéphanois et stéphanoises afin qu'ils se l'approprient, s'y reconnaissent et en retirent un sentiment de fierté. Saint-Étienne, ville verte, solidaire et durable est facilement compréhensible. Il s'agit de construire une ville plus agréable au quotidien.

Mais une ville créative de design ? Comment l'expliquer dans un contexte économique morose ? Aujourd'hui pour résister à la délocalisation, presque toutes les villes de l'Union Européenne s'appuient sur les activités de service — un champ très large intégrant services à la personne, services aux entreprises mais aussi fonctions tertiaires (R&D, innovations par les services, innovations dans la distribution, etc.) — qui sont de plus en plus développées dans les entreprises industrielles.

Pour Saint-Étienne, le développement des activités tertiaires trouve sa force dans l'histoire même du territoire et de ses acteurs. Citons les figures pionnières de Manufrance, créé en 1885, qui invente la vente par correspondance, ou de Casino, une des premières entreprises de grande distribution créée en 1897. Aujourd'hui, le positionnement centré sur les services innovants et les

services créatifs s'appuie sur la forte densité de PME industrielles présentes sur le territoire (plus de quatre mille entreprises).

L'ambition de Saint-Étienne est de faire croître les services créatifs qui utilisent l'image du design et permettent de retenir et développer des talents. Une action de communication s'avère très importante pour accéder à ce rayonnement et l'adhésion de Saint-Étienne au réseau des villes créatives Unesco de design est un facteur déterminant pour parvenir à cet objectif.

10- Notre ville mérite-t-elle cette désignation ?

Saint-Étienne n'est pas une grande capitale mais elle a beaucoup à offrir. Le positionnement de Saint-Étienne est tout à fait légitime, car lié à son histoire et sa tradition sociale, sa culture associative et mutualiste et sa dimension à échelle humaine.

La reconnaissance internationale de Saint-Étienne comme de ville créative de design est déjà une réalité. En témoignent les nombreux exposants et visiteurs internationaux de la Biennale qui apprécient son approche originale et la spécificité de l'événement dans la ville. Autre manifestation de cette reconnaissance : les partenaires et réseaux internationaux du design qui font appel à l'expertise de la Cité du design et de l'École Supérieure d'Art et Design de Saint-Étienne pour mener des projets communs et faire partager l'expérience réalisée sur le territoire pionnier de Saint-Étienne.

Cette désignation vient récompenser l'action soutenue de la Ville de Saint-Étienne dans le processus de transformation urbaine qui s'est engagée depuis les années 1970 pour améliorer le cadre de vie des citoyens et dans l'aventure contemporaine du design depuis 20 ans :

- 1989/90 : création du Post-Diplôme design et recherche de l'ESADSE et de la revue Azimuts
- 1998 : création de la première Biennale Internationale Design Saint-Étienne et succès international de chaque édition
- 2005 : création de la Cité du design
- 2009 : Inauguration de la Cité du design sur le site emblématique de l'ancienne manufacture royale d'armes

Elle reconnaît la vivacité des milieux du design stéphanois : une centaine de designers et d'agences, une tendance à la hausse du nombre de salariés du secteur, et des entreprises de plus en plus sensibles à cette approche.

Enfin, il s'agit d'un encouragement à continuer : Saint-Étienne et son agglomération ont fait le pari que le design peut devenir un réel moteur pour le développement de son territoire, choisissant ainsi une démarche cohérente et porteuse d'avenir.

11- Peut-on établir un parallèle entre les villes du réseau ?

Rappelons que la philosophie de l'Unesco n'est pas une compétition, et bien sûr les échelles démographiques sont différentes.

Observons Buenos Aires, Berlin, Montréal, Nagoya et Kobe. Ce sont des villes qui ont dû se relever de ralentissements économiques et ont misé sur le design pour convertir leur économie. Le faible coût de la vie leur a permis d'attirer et de retenir beaucoup de créateurs. Ce sont des villes qui, comme Montréal l'a fait pour le concours Commerce design, travaillent à améliorer le quotidien.

C'est d'ailleurs pour cette raison que nous coopérons avec Montréal depuis 10 ans et que nous avons prouvé notre capacité à jouer un rôle actif dans ce domaine.

Avec l'entrée de Shenzhen, et plus récemment de Shanghai et Séoul, nous sommes bien sûr avec des mégapoles à forte croissance. Nous n'avons rien de comparable évidemment. La taille de notre ville est sûrement équivalente à celle d'un de leur quartier. Mais cela n'est pas un problème car le réseau favorise la démarche apprenante et il est intéressant de réfléchir ensemble aux évolutions de notre société pour intégrer le design dans nos politiques de développement. Et en ce sens nous avons aussi certainement un rôle à jouer à leur côté. Ces mégapoles sont très intéressées par notre expérience.

12- Des budgets accompagnent-ils cette mention ?

L'adhésion à ce réseau n'est pas payante. Il nous donne accès à un partage de nouvelles expertises et connaissances. Nous devons participer à la réunion annuelle du réseau entier qui est organisée par un membre avec l'Unesco et à une réunion annuelle du groupe auquel on appartient. Bien sûr un budget de communication est à prévoir pour la promotion de cette désignation qui sera gérée dans les actions de communication de la ville et de l'agglomération.

Il sera important d'intégrer cette dimension d'appartenance au réseau pour développer des projets prévus dans les différents services et plan d'actions de la ville et métropole et qui nous permettront de partager des activités ou thématiques avec des villes membres du réseau .

13- Quels sont les avantages de cette désignation ?

Dans un contexte de concurrence nationale et internationale entre les métropoles, la désignation de Ville Unesco de design positionne Saint-Etienne comme une ville qui valorise la qualité de vie via l'innovation par le design. Or, qui dit qualité de vie dit renforcement de l'attractivité de la ville pour les investisseurs et ses résidents et donc croissance.

Notre positionnement souligne la renaissance de notre ville et contribue à :

- Améliorer la qualité de vie des stéphanoises et stéphanois ;
- Accroître la performance de notre économie ;
- Attirer de nouveaux investisseurs ;
- Confirmer la notoriété de Saint-Etienne comme ville laboratoire du design ;
- Accélérer la mise en réseau internationale dans le design à la fois pour la Ville, les organismes et les professionnels du milieu ;
- Mettre en valeur le talent et le savoir-faire des designers stéphanois sur la scène nationale et internationale et développer de nouveaux marchés pour les professionnels de toutes les disciplines ;
- Accéder à de nouvelles opportunités de financement pour les organisateurs d'évènements et les designers, dans le cadre d'activités à l'échelle internationale.

14- Considérez-vous Saint-Etienne comme une ville de design ?

L'UNESCO a désigné Saint-Etienne parce que le design était à l'agenda municipal comme projet toujours à l'œuvre. Saint-Etienne est une ville où le design et les designers représentent une force dynamique pour la vie culturelle et économique, une ville qui utilise de plus en plus cette puissance créatrice au service de la qualité de son cadre de vie.

Cette désignation est importante pour consolider une réputation, qui rejaillit sur les créateurs et facilite pour eux leur développement économique en France et à l'étranger.

15- Pourquoi croyez vous important de positionner votre ville par le design ?

Le design n'a de sens que s'il permet aux êtres humains de vivre mieux.

Le design est un outil extraordinaire d'inclusion sociale. Nos villes occidentales sont en phase de requalification (recyclage, réhabilitation, nouveaux usages, services, environnement, mobilité...) dans un contexte de mutation socioculturelle sans précédent qui implique une cohabitation toute nouvelle de points de vue et de valeurs. Saint-Etienne entend jouer le rôle de ville laboratoire du design et rester pionnière de l'innovation en offrant une meilleure qualité de vie à ses citoyens.

16- Quel est le plan d'action ?

Notre plan d'action était intégré au document de candidature mais il a un peu évolué depuis, compte tenu de la date des résultats.

Pour témoigner de notre engagement à travailler avec le réseau, nous avons d'ores et déjà, et avant même de connaître le résultat de notre candidature, réuni le réseau des villes créatives Unesco de design pendant la 7^{ème} Biennale internationale design 2010 Saint-Étienne qui a eu lieu du 20 novembre au 5 décembre 2010, et organisé un colloque en partenariat avec le bureau de design de Montréal pendant les XXIII^{ème} Entretiens Jacques Cartier sur le thème « design et mobilité dans les villes créatives ».

Nous allons collaborer au renforcement des liens de coopération au sein du réseau des villes créatives Unesco de design par des actions communes et une communication dynamique. Nous allons analyser ville par ville les points pertinents pour développer des coopérations. Il existe déjà les opérations collectives nommées CODE (city of design) : code affiches en 2010 et code souvenirs (réflexion sur des objets emblématiques pour les villes) qui sera lancé en 2011/2012. Nous allons rejoindre le groupe de travail sur le tourisme créatif du réseau des villes créatives Unesco existant, et réfléchir à de nouveaux outils touristiques à mettre en place pour une meilleure performance du réseau des villes créatives Unesco de design en développant un parcours autour de la création et du design pour les professionnels et les citoyens.

Programme (provisoire) :

2011 :

- Concours auprès des jeunes créateurs pour la réalisation d'un logo et d'affiches pour Saint-Etienne
- Organisation d'un workshop/séminaire avec de jeunes designers en lien avec le thème mobilité mis en avant par la Ville de Saint-Étienne pour 2011 (Objectif : réaliser un

programme commun de recherche en design entre les villes du réseau impliquant tous les acteurs)

- Participation à la réunion organisée par Montréal à l'occasion de son 5ème anniversaire d'entrée dans le réseau
- Participation au concours CODE « objets souvenirs »
- Participation à la mise en place des designers ambassadeurs
- Participation à la mise en place d'une plateforme internet commune pour le réseau

2012

- Exposition sur l'état des lieux du design dans les villes du réseau pendant la Biennale Internationale Design 2012 Saint-Étienne avec organisation de workshops pour des designers internationaux (à préciser)
- Lancement d'un programme de bourse du réseau des villes créatives Unesco de design : résidences croisées entre jeune créateur et designer confirmé,
- Promotion de la culture , de la création contemporaine et des industries créatives
- Construction d'une synergie en région Rhône-Alpes entre arts numériques (Lyon) et design (Saint-Étienne). (à préciser)

Josyane Franc

Directrice des relations internationales

Cité du design & École supérieure d'art et design de Saint-Étienne

Tel : 04 77 47 88 03 – 06 70 47 64 50

Josyane.franc@citedudesign.com